

Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys



Le 16 mars 2020

À tous nos partenaires

Objet : Covid-19 | Formations

Madame, monsieur,

Faisant suite aux récents développements au sujet de la COVID-19, nous souhaitons vous transmettre plus de précisions concernant les directives que nous devons déployer dans nos centres de formation professionnelle de la CSMB.

Voici les informations qui nous ont été transmises par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement Supérieur (MEES) :

« La situation actuelle concernant la COVID-19 soulève de grandes préoccupations. L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a officiellement déclaré, mercredi dernier, le statut de pandémie pour la COVID-19. Pour sa part, la priorité du gouvernement du Québec est la santé et la sécurité, non seulement des citoyens et de ses employés, mais également de ceux et celles qui œuvrent dans ses organisations partenaires... » dont la nôtre et la vôtre.

Fermeture des Services aux entreprises

Le premier ministre du Québec et la Direction de la santé publique ont, par mesure de précaution, décidé de procéder à la fermeture de tous les établissements scolaires au Québec, et ce, du 16 au 27 mars 2020.

La réouverture de tous les établissements sera déterminée en fonction de l'évolution de la situation qui est suivie de près.

Plusieurs mesures ont été mises en place dans nos milieux, dont l'arrêt complet de nos activités.

Nous sommes conscients que cette fermeture entraînera un réaménagement de toutes les planifications de formations. Nous vous tiendrons informés dès que nous reprendrons nos activités.

Nous vous remercions de votre compréhension et collaboration et demeurons disponibles pour de plus amples informations.

Transmission par courriel

Yolande Vanier

Directrice

Services aux entreprises

Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys